

Assemblée générale du 26 septembre 2020

RAPPORT FINANCIER

Vous trouverez dans les documents de l'AG, le bilan établi par notre cabinet comptable Aquilae, ainsi que le réalisé 2019 et le prévisionnel 2020.

Rappel des comptes comparatifs 2018-2019 : compte de résultat synthétique

	2019	2018
Produits	1 992 208 €	1 902 986 €
Chiffres d'affaires nets	40 508 €	39 240 €
Subventions d'exploitation	410 200 €	409 117 €
Autres produits	1 541 501 €	1 439 684 €
Charges	1 913 643 €	1 902 630 €
Achats de marchandises		2 343 €
Autres achats et charges externes	1 048 891 €	1 030 286 €
Impôts et taxes	8 542 €	4 354 €
Salaires et charges sociales	308 399 €	262 239 €
Dotation aux amortissements	16 776 €	14 249 €
Autres charges	531 035 €	589 159 €
Résultat d'exploitation	78 565 €	356 €
Résultat courant avant impôts	78 742 €	995 €
Résultat exceptionnel	- 27 381 €	- 7 655 €
Résultat net	51 361 €	- 6 660 €

L'année 2019 se termine sur un résultat positif de 51 361€, alors qu'un résultat de 6 950€ était attendu, variation qui s'explique en partie par l'arrivée du mécénat de Schneider Electric pour trois ans et un montant de 150 000€ en 2019, le lancement tardif de la réforme de la formation des animateurs, entraîneurs et dirigeants à laquelle 35 000€ avaient été affectés au budget prévisionnel, la journée ligue que nous avons volontairement allégé.

Les licences sont relativement stables avec un total de 54 082, 27124 licences A et 26958 licences B tandis que le résultat net des deux championnats de France a été stabilisé autour de 100 000€, confirmant les bases posées les années précédentes pour mieux valoriser nos événements phares.

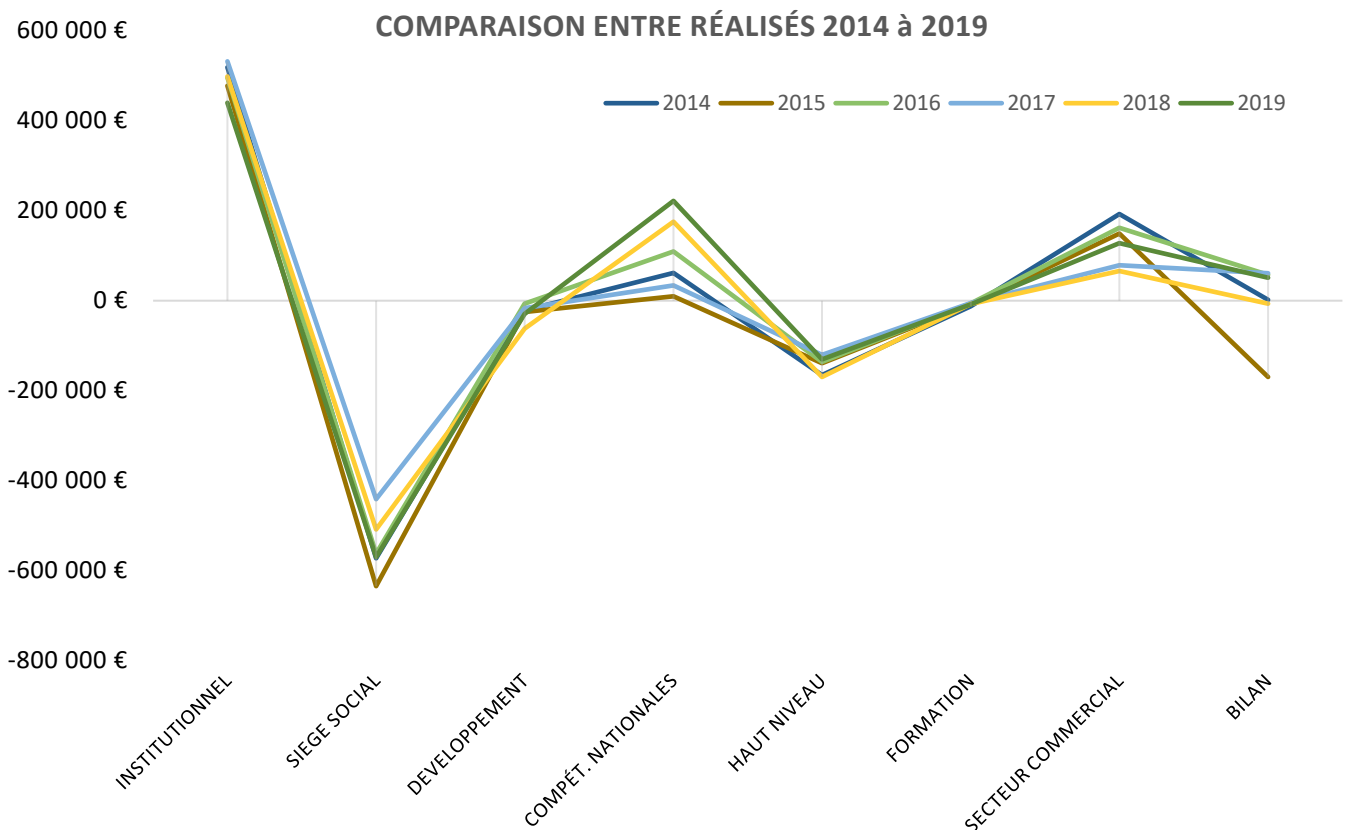
L'arrivée du mécénat de Schneider Electric a permis dès 2019 l'envoi de packs communication, licences ou récompenses aux clubs pour un montant de 5 200€. Action qui sera poursuivie en 2020.

Le projet de réforme de la formation est important. Il a été initié fin 2019, il sera coûteux en temps et ressources financières mais c'est une demande forte des clubs que nous avons pu identifier à la suite du sondage mené à la fin de l'été 2019.

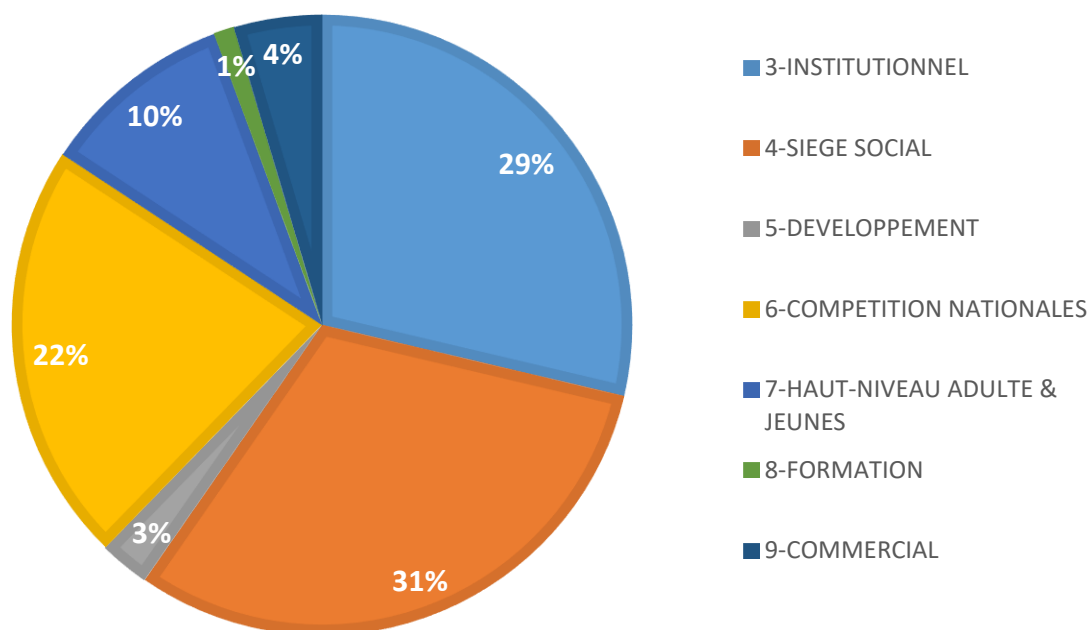
La subvention accordée par le ministère des Sports n'a pas changé et reste de 28 000 € dans le cadre d'une convention pluriannuelle 2018-2020.

Les produits d'exploitation ont à nouveau augmenté de 4,7% après une hausse de 8,12% en 2018 tandis que les charges d'exploitation ont augmenté d'à peine 0,6%. Le résultat d'exploitation de l'exercice est de 78 565€, néanmoins les provisions ont augmenté pour couvrir d'éventuels risques juridiques ce qui porte le résultat exceptionnel à -27 381€. Le résultat net est donc de 51 361€ et permet de reconstituer un fond associatif de 63 897€.

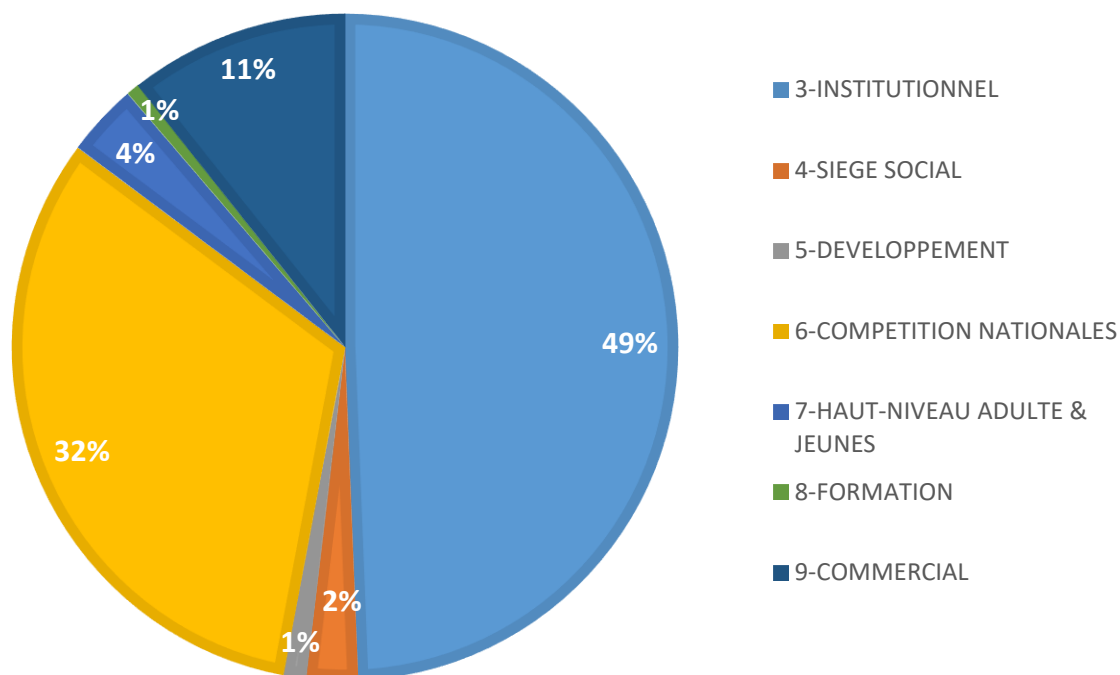
ANALYSE DE L'EXERCICE 2019



DÉPENSES RÉALISÉES EN 2019



RECETTES RÉALISÉES EN 2019



▪ **Fonctionnement institutionnel**

1. Affiliations et reversions

Les recettes et dépenses des affiliations et des adhésions restent très stables pour un bilan de +1,9 K€.

2. Organes statutaires

Le réalisé est très proche du budget prévisionnel et semblable à 2018. L'assemblée générale a coûté moins cher que prévu mais les dépenses du comité directeur ont augmenté puisqu'un comité directeur exceptionnel a eu lieu en avril 2019. Les dépenses liées à la FIDE (homologations et titres) restent stables.

3. Organes de contrôle

Les dépenses sont légèrement supérieures au prévisionnel (+4K€).

4. Organes de gestion

Le solde est largement inférieur au budget prévisionnel (-29,6 K€), ceci s'explique en grande partie par un budget prévisionnel de 35 000€ sur la Direction Nationale du Développement, budget dédié à la réforme de la formation fédérale. Le projet a été amorcé au dernier trimestre 2019, le budget n'a donc pas été intégralement utilisé.

5. Partenaires institutionnels

La subvention du Ministère des Sports s'élève toujours à 28 000 € et le ministère de la Justice nous a versé 5K€ dans le cadre du projet DPJJ. Le réalisé est inférieur au prévisionnel (-2,3K€), des dépenses ayant été engagées pour la campagne des Jeux Olympiques 2024.

▪ **Fonctionnement du siège social**

Les dépenses du compte fonctionnement du siège social sont supérieures au prévisionnel avec un écart important de 118,6K€.

Ceci s'explique par :

- le paiement de l'intégralité des charges immobilières par la FFE en 2019 alors qu'un mécène en payait auparavant la moitié (delta de 40K€)

- un écart de 32,5K€ par rapport au prévisionnel sur les salaires, dû à l'embauche de deux salariés en septembre 2018 et le paiement d'une indemnité de rupture conventionnelle de 17,7K€

- un écart de 53,9K€ par rapport au prévisionnel sur le compte intitulé « divers » qui s'explique en partie par tous les frais de justice concernant les affaires en cours : 27K€ en 2019 ainsi que 58,5K€ de provisions pour couvrir les risques en charges exceptionnelles et 16,7K€ d'amortissement d'immobilisations de

matériels et mobiliers.

Les dépenses en fonctionnement administratif ont été moins importantes que prévues (-12K€).

▪ Développement

Les dépenses engagées sont inférieures au prévisionnel (-19,5K€) tandis que des recettes non prévues ont été réalisées (+23,2K€). Les journées ligues avaient été budgétisées à 35K€ dans l'optique d'organiser de grandes conférences de formation en invitant des personnalités du sport venant de l'extérieur, elles n'ont pas pu être réalisées en 2019 et les journées ligues sont restées traditionnelles pour une dépense de 4K€. Les recettes générées proviennent de la Place aux Echecs vendue à plusieurs villes pour 17,7K€. Le fond d'aide aux projets a été très peu utilisé avec 2,5K€ de dépenses pour 15K€ au prévisionnel.

▪ Compétitions nationales

Le solde positif est inférieur aux attentes de 28,6K€.

1. Compétitions nationales par équipes

Les finales centralisées des coupes affichent une perte de 5,5K€ alors que nous envisagions en tirer un bénéfice de 10K€, les engagements financiers obtenus n'ont pas été tenus totalement par la municipalité et la région.

Concernant les championnats scolaires, 12K€ avaient été budgétisés comme habituellement mais les organisateurs des phases finales 2019 avaient déjà perçu les subventions pour l'organisation en décembre 2018, dépenses comptabilisées dans le bilan 2018. Les dépenses ont donc été seulement de 1,5K€ en 2019.

2. Compétitions nationales individuelles

Les bénéfices réalisés avec les deux championnats de France sont de 101K€ pour 128,4K€ au budget prévisionnel. Les recettes générées (400K€) ainsi que les dépenses (299K€) sont en forte hausse. Ceci s'explique par la volonté de faire monter en gamme nos événements en proposant aux villes de multiples animations en leur sein durant les championnats pour promouvoir notre discipline auprès de tous.

▪ Haut-Niveau

L'écart au prévisionnel est de 43,3K€, les championnats ayant coûté globalement moins cher que prévu.

1. Adultes

Le coût du Championnat d'Europe des Nations (-55,5K€ au lieu de -63K€) et de la Mitropa Cup (-7,2K€ au lieu de -10K€) avaient été surévalués et nous avons fait particulièrement attention dans les frais de déplacement des joueurs et les commandes de billets d'avion, poste toujours coûteux.

Les championnats d'Europe individuels ont coûté un peu plus cher que prévu (8,2K€ au lieu de 6,5K€), étant donné que nous avons financé 6 joueurs en 2019.

Enfin 7K€ avait été budgétisé pour les tournois à normes que la FFE subventionne, seuls 3,5K€ ont été demandés par les clubs.

2. Jeunes

Le championnat d'Europe des jeunes a coûté légèrement moins cher que prévu (26,3K€) tandis que les deux championnats du monde (U08 à U12 et U14 à U18) étaient en Asie en 2019. Nous avons fait le choix d'envoyer les champions de France U08 à U12 en Chine (-10,2K€) où nous avons des chances de médailles avec Marco Matera et Marc'Andria Maurizzi et de faire l'impasse sur le championnat du monde U14 à U18 en Inde où nos chances étaient minimes pour des coûts très importants.

▪ Formation

Globalement le prévisionnel a été respecté, pas de remarque particulière.

▪ Commercial

Le solde positif est bien supérieur à ce qui était attendu (+60K€) ce qui s'explique en grande partie par l'opération de mécénat Schneider Electric pour un montant de 150K€.

L'écart au prévisionnel concernant Echec et Mat Junior est -7,4K€, le budget voté n'était pas en adéquation avec le coût réel du magazine.

CRISE COVID-19

L'arrêt total des activités suite au confinement puis au classement des échecs comme sport de combat/contact interdit jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, le 10 juillet, a conduit à une perte de licences de 5,9% pour la saison 2019-2020 comparativement à la saison 2018-2019. La saison 2019-2020 se termine avec 50883 licences (26925 licences A et 23958 licences B). Nous nous attendons à une nouvelle baisse pour la saison 2020-2021 compte tenu de la situation sanitaire en ce mois de septembre et l'incertitude continue à peser sur le bon déroulement de la nouvelle saison. Le championnat de France des jeunes dont le report avait

un temps été envisagé à la Toussaint 2020 est définitivement annulé.

Suite à l'interruption de la saison 2019/2020, les inscriptions des interclubs 2020/2021 ont été réalisées sur une base d'un demi-tarif, soit une perte de l'ordre de 10K€ pour l'année 2020.

L'annulation des événements organisés par la Fédération : le championnat de France des jeunes, le championnat de France toutes catégories, le top 12 et le championnat des Grandes Écoles ont entraîné des pertes de l'ordre 85K€, auxquelles il faut ajouter les pertes des droits d'homologation de tournois organisés par les clubs constituant une perte d'environ 35K€.

L'annulation de toutes les échéances internationales a permis l'économie de 130K€.

Par ailleurs, la fédération a eu recours au chômage partiel à compter du 17 mars 2020 jusqu'au 16 août, d'abord pour 5 salariés sur 6 puis pour 4 salariés sur 5 au départ du directeur général.

Néanmoins, dans ce contexte associé à la difficulté de trouver des partenaires avec l'annulation des événements et la crise actuelle, soit une perte évaluée à 95K€, la seule certitude en 2020 étant le mécénat de Schneider Electric pour 50K€ ; un Prêt Garanti par l'Etat a été demandé, accepté et payé le 25/05/2020 pour un montant de 339 800€.

Le président a sollicité le ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports pour obtenir une subvention exceptionnelle de 340 000€. Nous avons également sollicité la mairie d'Asnières-sur-Seine afin de négocier le loyer du château sur les périodes où nous n'avons pas pu l'utiliser.

Malgré tout, compte tenu des éléments énoncés, la trésorerie reste satisfaisante et permettra de passer le cap.

BUDGET PREVISIONNEL 2020

Le budget prévisionnel 2020 tel qu'il était en mars avant la crise liée au COVID-19 a été mis dans le tableau du budget prévisionnel pour information.

Le budget prévisionnel 2020 présenté a été donc été réajusté suite à la crise COVID-19 et tient compte de toutes les répercussions dont nous avons connaissance au 31 août 2020.

Ce budget tient compte d'une baisse d'adhérents à la rentrée 2020 de l'ordre de 20% liée à :

- La pratique du jeu d'échecs en lieu clos qui impose des mesures sanitaires importantes (distance entre les tables, port du masque, fournir du gel hydroalcoolique) et qui peut freiner l'arrivée des néo-licenciés à la rentrée, ces néo-licenciés représentent 39 à 40% de nos effectifs chaque année (60 à 61% des licenciés en année N renouvellent leur licence l'année N+1),
- La présence dans notre fédération de 6,1% de plus de 65 ans et dans une moindre mesure de 10,2% de personnes entre 50 et 65 ans, qui pour certaines ne renouvelleront pas leurs licences par peur de pratiquer une activité à risques en lieu clos et parfois mal aérés,
- La fermeture de certains clubs par manque de salles ou par démotivation des bénévoles suite à la crise
- D'éventuelles mesures locales qui empêcheront la reprise de l'activité normale et notamment de la pratique compétitives (limitation des regroupements par exemple).